



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Voile-et-sorties-scolaires>

Voile et sorties scolaires

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : samedi 17 mai 2014

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Selon Le Figaro (12.05.14) : ... dans certains cas, les mères voilées devraient pouvoir accompagner les sorties scolaires...

« Il faut regarder au cas par cas, et faire preuve de discernement », a déclaré le nouveau ministre de l'Éducation nationale, interrogé par R.M.C. et B.F.M.T.V.

"dans certains cas" , " au cas par cas " , ...

Toutes les interprétations deviennent possibles !

Qui décidera ?

Monsieur le Ministre, sur quels critères, un tel choix ?

De telles décisions ne pourraient entraîner que des injustices, des inégalités ... et des problèmes à n'en plus finir...

« Les sorties et les déplacements scolaires (bibliothèque, stade, piscine) font partie des activités d'enseignement, et doivent à ce titre être régies par le « principe de laïcité » rappelle à juste titre l' U.F.A.L. C'est la « règle commune » ; « nul ne peut se prévaloir de ses croyances religieuses » pour s'en affranchir.

Question : au nom de quoi ces mères peuvent-elles s'autoriser à refuser le droit, pour tous les élèves des classes concernées, de bénéficier de la neutralité scolaire que prévoit notre constitution ?

Neutralité scolaire qui préserve tout élève, tout enfant, adulte en devenir, des pressions religieuses et/ou politiques, comme des remous de la cité.

[<](IMG/jpg/rose_et_blanch_New1.jpg)

